



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

## Déclaration sur la biodiversité et le capital naturel

### Résumé

Outre le défi du changement climatique, nous sommes confrontés à une autre crise tout aussi importante : la forte dégradation de la biodiversité et la perte de la nature. Agir en faveur de la nature et la biodiversité est une composante essentielle de la stratégie ESG du Crédit Agricole, en lien avec notre Engagement Sociétal. **Crédit Agricole S.A. a identifié cinq axes prioritaires** pour répondre à cette problématique majeure :

1. Evaluer les impacts et risques matériels liés à la perte de nature sur nos activités ;
2. Intégrer des critères liés à la nature et la biodiversité dans les politiques sectorielles ;
3. Mobiliser des ressources financières pour des activités bénéfiques à la nature ;
4. Soutenir des actions collectives contre le déclin de la nature et des services écosystémiques ;
5. Réduire notre empreinte de fonctionnement et favoriser la biodiversité.

La nature étant complexe, il n'existe pas de métrique unique comme c'est le cas pour le climat avec les émissions de tonne de CO<sub>2</sub>e pour mesurer les impacts, dépendances, risques et opportunités (IDROs) sur la biodiversité et les écosystèmes. Des travaux collectifs avec l'ensemble des acteurs financiers en France et à l'international seront donc nécessaires pour définir des standards, normes, métriques et scénarios communs, adaptés aux institutions financières. Ceci nous permettant de lutter collectivement contre la perte de nature et biodiversité, avec une approche fondée sur la science.

En plus de cette complexité, les impacts négatifs sur la biodiversité ont lieu au niveau local et sont difficiles à appréhender à l'échelle mondiale puisque chaque écosystème et biome sur la planète est unique. Par exemple, les enjeux liés à la déforestation dans les forêts tropicales diffèrent considérablement de ceux liés aux océans, où la pollution plastique constitue l'un des principaux problèmes.

Crédit Agricole S.A. reconnaît que plusieurs indicateurs seront probablement nécessaires afin de mesurer concrètement les impacts d'une ou plusieurs activité(s) économique(s) sur la nature. Tandis que l'approche locale est privilégiée afin de mesurer l'impact réel d'une activité sur un écosystème, cette approche est difficile à appliquer au sein des institutions financières puisqu'elles ont principalement un impact indirect sur la biodiversité à travers leurs financements et investissements.

Dans le cadre de la démarche du Crédit Agricole S.A. sur la biodiversité et le capital naturel, cette déclaration du Crédit Agricole S.A. décrit son approche en faveur de la nature et ses collaborations avec les parties prenantes au niveau national et international afin de fournir un panorama de ses actions en cours et de ses cinq axes prioritaires sur un sujet en pleine évolution.

## La nature : un enjeu crucial pour la société et l'économie

Au Crédit Agricole S.A., les termes<sup>1</sup> « nature » ou « capital naturel » incluent à la fois les éléments vivants (la biodiversité) et non-vivants du monde physique, tels que l'eau, les sols, les minerais et l'air.

Selon une étude du Forum Mondial Economique portant sur 163 secteurs et leurs chaînes de valeur, la moitié du PIB mondial, soit 44 000 milliards de dollars, est moyennement ou fortement dépendante de la nature et de ses services écosystémiques. De plus, 75 % des milieux terrestres et 66 % des écosystèmes marins sont fortement dégradés, avec un million d'espèces menacées d'extinction (à un rythme 100 à 1 000 fois supérieur au taux naturel d'extinction)<sup>2</sup>. Cela démontre l'urgence de travailler conjointement, avec les gouvernements, les entreprises, la société civile et les communautés locales, pour lutter contre la perte de la nature et inverser cette tendance alarmante.

Selon la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques<sup>3</sup> (« IPBES », l'équivalent du GIEC pour la biodiversité), il existe cinq pressions principales contribuant à la perte de biodiversité :

1. Les changements d'usages des terres et de la mer (30%)
2. La surexploitation des ressources (23%)
3. Le changement climatique (14%)
4. La pollution (14%)
5. L'introduction d'espèces exotiques envahissantes (11%)

Étant donné les liens entre l'économie, la finance et la nature, les institutions financières ont un rôle à jouer dans la protection et la préservation de la biodiversité et la conservation du capital naturel. Le Crédit Agricole est conscient que la perte de la nature est entraînée principalement par des activités humaines, telles que l'utilisation non durable des sols, de l'eau, et de l'énergie et le changement climatique. Conformément à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB, 1992), Crédit Agricole S.A. reconnaît le rôle central de la conservation de la biodiversité pour l'humanité et l'importance de sa préservation en lien avec le changement climatique.

## Le lien entre la nature et le climat

La lutte contre le changement climatique ne sera pas possible sans la nature. Un tiers des solutions pour le climat dépendent de la nature pour respecter l'Accord de Paris grâce aux puits de carbone naturels, tels que les océans, les sols et les forêts. Par exemple, 5,6 gigatonnes de CO<sub>2e</sub> par an sont séquestrées dans des écosystèmes terrestres et marins, ce qui équivaut à 60 % des émissions provenant des énergies fossiles. Il nous faut donc des solutions technologiques, comme le déploiement des énergies renouvelables à grande échelle, ainsi que des « solutions basées sur la nature<sup>4</sup> » pour lutter contre le changement climatique tout en préservant la biodiversité.

Depuis plusieurs années, le Groupe Crédit Agricole a la conviction que le secteur financier doit se mobiliser pour être à la hauteur des enjeux climatiques. En 2022, par exemple, Crédit Agricole S.A. a pris des engagements concrets sur le climat, tels que : 1) des engagements dans le cadre de la Net Zéro Banking Alliance 2050 sur les activités de financement sur 10 secteurs qui représentent environ 60 % de l'exposition du groupe Crédit Agricole<sup>5</sup>, et ; 2) la création d'un nouveau métier Crédit Agricole Transitions & Energies pour soutenir la transition énergétique des clients. Le changement climatique étant le troisième principal facteur de pression sur la biodiversité, il est essentiel de reconnaître l'étroite interaction entre la nature et le climat afin d'appréhender ces deux sujets conjointement.

<sup>1</sup> Les définitions de « nature », « biodiversité » et « capital naturel » peuvent être retrouvés dans le Document d'Enregistrement Universel (DEU 2022). Par ailleurs, Crédit Agricole S.A. a repris la définition de Capital Coalition pour le « [capital naturel](#) ».

<sup>2</sup> <https://www.ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment>

<sup>3</sup> En 2023, la candidature de notre experte sur la biodiversité et le capital naturel, Thao Fabregas, a été retenue en tant que co-auteur du futur rapport de l'IPBES « [Business et Biodiversity Assessment](#) » qui sera publié en 2025.

<sup>4</sup> [Solutions fondées sur la nature | IUCN](#)

<sup>5</sup> <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/196180>

## Priorités stratégiques sur la nature et la biodiversité

Agir en faveur de la nature et de la biodiversité est essentiel à la stratégie environnementale du Crédit Agricole. Cette section définit les axes prioritaires et fournit des exemples d'initiatives<sup>6</sup> en cours sur la nature par les différents métiers de Crédit Agricole S.A.

### 1. Evaluer les impacts et risques matériels liés à la perte de nature sur nos activités

Un défi significatif pour les institutions financières est de mesurer les **impacts** (négatifs ou positifs) et **dépendances** de leurs clients aux services écosystémiques au niveau de leurs portefeuilles de financements et d'investissements. Crédit Agricole S.A. a commencé à identifier et évaluer des outils capables d'agréger plusieurs indicateurs liés à la biodiversité, en particulier ceux liés aux cinq pressions identifiées par l'IPBES comme contribuant à sa perte.

- En 2023, Crédit Agricole S.A., Amundi et Crédit Agricole CIB ont participé à **deux pilotes de la Taskforce on Nature-Related Financial Disclosures (TNFD)** afin de tester le processus LEAP<sup>7</sup> et fournir des commentaires sur le cadre de reporting proposé aux institutions financières. Nous avons effectué ces premiers pilotes sur un échantillon d'entreprises du secteur agri-agroalimentaire présents dans nos portefeuilles de financement et d'investissement.
  - 2023 [Pilote TNFD sur l'agri-food](#) avec Iceberg Data Lab et I Care
  - 2023 [Pilote TNFD sur l'agriculture et la pêche](#) avec UNEP FI et CDC Biodiversité
- En 2022, plusieurs outils sur la biodiversité ont été testés par différents métiers de Crédit Agricole S.A., à titre expérimental, tels que le BIA-GBS<sup>8</sup>, CBF<sup>9</sup> et ENCORE<sup>10</sup> des Nations Unies afin de réaliser une première cartographie des impacts et dépendances potentiels sur la nature et la biodiversité et de mieux guider la réflexion du Groupe sur le sujet.
  - A titre d'exemple, les premiers résultats de ces travaux, conduits sur une partie du portefeuille hors Souverains et assimilés et hors Financières et assimilés, ont été publiés dans la Politique ESG-Climat du Groupe **Crédit Agricole Assurances** en 2023, au titre de l'exercice 2022.
  - En 2022, **Crédit Agricole CIB** a travaillé à la définition de deux indices liés à la biodiversité prévu d'être déployés en 2023, qui ont pour objectif d'apprécier la dépendance des clients à la biodiversité et l'impact des clients sur cette dernière pour les portefeuilles entreprises.

### 2. Intégrer des critères liés à la nature et la biodiversité dans les politiques sectorielles

Au niveau des portefeuilles de financements et d'investissements, Crédit Agricole S.A. a engagé différentes actions en vue de gérer les risques liés à la perte de biodiversité et de minimiser les impacts négatifs liés à ses activités :

- La biodiversité fait partie des thèmes de l'analyse ESG d'**Amundi**. Elle se reflète dans la grille méthodologique via le critère « Biodiversité & Pollution » et participe ainsi à la construction de la note ESG des émetteurs. En raison des limites liées aux données disponibles sur le sujet, le premier objectif des engagements avec les sociétés dans lesquelles Amundi est investie est d'établir un état des lieux de la prise en compte de la perte de biodiversité, puis de leur demander d'évaluer la sensibilité de leurs activités à ce dernier, ainsi que de gérer l'impact de leurs activités et produits sur la nature.
- Les enjeux de préservation de la biodiversité ont été intégrés dans les politiques de financement des grandes entreprises de **Crédit Agricole CIB**. Ainsi les politiques sectorielles font explicitement

<sup>6</sup> Une liste plus complète des actions prises par chaque métier de Crédit Agricole S.A. est disponible dans notre Document d'Enregistrement Universel de 2022.

<sup>7</sup> Locate, Evaluate, Assess and Prepare ("LEAP", Taskforce on Nature-related Financial Disclosures)

<sup>8</sup> Biodiversity Impact Analytics powered by the Global Biodiversity Score (BIA-GBS) de CDC Biodiversité et Carbone 4 Finance.

<sup>9</sup> Corporate Biodiversity Footprint (CBF) d'Iceberg Data Lab.

<sup>10</sup> Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure (ENCORE) de Natural Capital Finance Alliance et UNEP-WCMC.

référence à la Norme de Performance 6 de l'International Finance Corporation et aux Principes de l'Equateur, et des critères d'exclusion sont intégrés aux politiques en ce qui concerne les financements de projets ou d'activités au sein de zones protégées (Patrimoine Mondial Unesco, sites Ramsar, etc.).

- Afin de s'assurer que les enjeux liés à la nature et la biodiversité sont pris en compte lors de la conception de ses activités de financement et d'investissement, **Crédit Agricole S.A.** travaille à l'intégration des impacts et des risques dans le cadre de son analyse de nouvelles opportunités et participations existantes. La liste complète des politiques sectorielles peut être consultée sur le [site internet de Crédit Agricole S.A.](#) Il est prévu de mettre à jour la politique forêts d'ici 2024 en s'appuyant sur des standards reconnus internationalement afin de contribuer à la lutte contre la déforestation.

### 3. Mobiliser des ressources financières pour des activités bénéfiques à la nature

Bien que les métriques, les indicateurs et les normes communs liées à la biodiversité soient moins avancés que pour le climat, **Crédit Agricole S.A.** a choisi d'agir au moyen de ses financements, ses investissements et ses assurances. Le groupe<sup>11</sup> soutient également des projets afin de sensibiliser les collaborateurs et l'accompagnement des clients sur ces thématiques.

- En 2023 et 2022, CPR Asset Management<sup>12</sup>, a lancé deux **fonds thématique CPR Invest : Circular Economy** et **Blue Economy**, respectivement. Ces deux fonds ont une stratégie thématique d'actions internationales, en gestion active, qui investissent chacun dans la transition vers une économie circulaire ou dans l'écosystème économique marin. En lien avec la thématique de l'océan et en marge du One Ocean Summit, Amundi et Accor ont annoncé avoir entamé une étroite coopération avec la Fondation de la Mer, qui a mis au point un cadre d'analyse pour aider les entreprises à mesurer et à corriger leurs impacts sur les fonds marins.
- En 2021, le Groupe a lancé un fonds d'investissement « pour accompagner l'évolution des techniques vers un système agro-alimentaire compétitif et durable », avec comme **objectif un milliard d'euros**. Dans le cadre de cet engagement, le premier fonds d'investissement à 300M€ dédié à la [transition des entreprises agroalimentaires](#) en France et en Italie a été lancé en 2023.
- Crédit Agricole Assurances continue à renforcer la proportion d'actifs immobiliers bénéficiant d'une certification environnementale (de type HQE, BREEAM ou LEED) qui constituent un minimum de garantie notamment pour la protection de la biodiversité (bonnes pratiques par exemple pour l'eau, les produits phytosanitaires et les fertilisants). A fin 2022, **près de 50% de la surface du parc immobilier** de Crédit Agricole Assurances est certifiée dont environ 40% selon le niveau le plus élevé (construction et exploitation). Tout nouveau programme de construction et de réhabilitation d'un immeuble vise une certification environnementale.
- Le Groupe Crédit Agricole s'est engagé au côté de [Plastic Odyssey](#) depuis 2018 dans la lutte contre la pollution plastique, en soutenant en 2019 une expédition maritime de trois ans autour du monde pour lutter contre ce fléau à hauteur d'**1,2 million d'euros** sur cinq ans.

### 4. Soutenir des actions collectives contre le déclin de la nature et des services écosystémiques

**Crédit Agricole S.A.** travaille avec des coalitions nationales et internationales pour mieux appréhender les impacts et risques de la dégradation de la nature et de la biodiversité, ainsi que pour mieux comprendre les opportunités pour contribuer à sa préservation, conservation et restauration. Crédit Agricole S.A. participe notamment aux coalitions suivantes :

- En 2023, Crédit Agricole S.A. est devenu co-président du « [Nature Target Setting Working Group](#) »

---

<sup>11</sup> Groupe Crédit Agricole S.A.

<sup>12</sup> Une filiale d'Amundi.

des **PRB de l'UNEP FI**<sup>13</sup> qui rassemble 36 banques au niveau mondial afin de développer un premier guide des objectifs recommandés pour les banques, aligné sur l'Accord de Kunming-Montréal (Global Biodiversity Framework).

- Depuis 2022, Crédit Agricole S.A. est devenu membre du **Forum de la TNFD** et fait aussi partie du Groupe de Consultation de la France avec l'Entreprise pour l'Environnement et l'Institut de la Finance Durable afin de mieux identifier, évaluer, gérer et reporter sur les risques et opportunités liés à la nature.
- Depuis 2021, Amundi a signé le **Finance for Biodiversity Pledge**, une initiative collective d'institutions financières s'engageant à évaluer l'impact de leurs portefeuilles, à utiliser le dialogue actif avec les entreprises pour promouvoir une meilleure prise en compte de ces aspects, à collaborer pour faire progresser les connaissances dans ce domaine, et à se doter d'objectifs d'ici 2025.
- Depuis 2021, Crédit Agricole Immobilier et Amundi Immobilier sont partenaires du **Biodiversity Impulsion Group (BIG)**, un programme de recherche appliquée sur l'empreinte biodiversité des projets immobiliers. En 2022, BIG a annoncé l'ouverture d'une plateforme intégrant de premiers indicateurs permettant d'évaluer un état de la biodiversité.

## 5. Réduire notre empreinte de fonctionnement et favoriser la biodiversité

Au-delà de son empreinte indirecte liée à ses activités de financement, d'investissement et d'assurance, Crédit Agricole S.A. agit sur son empreinte directe en faveur de la préservation de la biodiversité.

- Les sites de Montrouge (Evergreen) et Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY Park) sont labellisés "**Refuges LPO**", en reconnaissance de l'engagement de Crédit Agricole S.A. à préserver et accueillir la biodiversité de proximité. De plus, le campus Evergreen a été parmi les premiers sites français à obtenir le **label BiodiverCity Life** qui atteste d'un engagement à développer la valeur écologique d'un site en exploitation. D'autres initiatives ont été soutenues sur le site d'Evergreen :
  - En 2019, le Crédit Agricole s'est engagé contre la pollution plastique en réduisant son propre impact direct en visant le **zéro plastique** sur ces deux sites (siège social de Crédit Agricole S.A.) accueillant plus de 10 000 collaborateurs chaque jour.
  - Installation d'un composteur de biodéchets sur le campus Evergreen : utilisation du compost obtenu pour enrichir les jardins des campus et distribué aux collaborateurs ou, en cas de surplus, donné à la ville de Montrouge pour ses jardins.
- Adhérent de **Citéo**, Crédit Agricole Assurances s'est engagé dans la démarche du groupe Crédit Agricole, appelée « Grenelle papier » qui s'articule autour de deux objectifs distincts : généraliser l'utilisation de papier responsable et augmenter le taux de recyclage du papier, sur l'ensemble du périmètre d'usage du papier (bureautique, éditique, communication clients).

## Conclusion

Cette déclaration reflète les premières actions de Crédit Agricole S.A. pour faire face à la perte de nature et de biodiversité en lien avec notre engagement sur le climat. Le sujet évoluant rapidement, Crédit Agricole S.A. s'engage à poursuivre sa collaboration avec les parties prenantes pertinentes pour contribuer au développement des métriques, normes et standards, et scénarios liés à la nature et fondés sur la science, tant pour les institutions financières que pour les entreprises et les clients que nous accompagnons à travers nos financements, investissements et assurances. Crédit Agricole S.A. reconnaît l'urgence d'agir collectivement en faveur de la nature et est déterminé à jouer un rôle actif dans cette démarche avec les gouvernements, les entreprises, ses clients et la société civile.

<sup>13</sup> Principles for Responsible Banking de l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (PRB, UNEP FI).